

Vieillesse et accessibilité à la rue commerçante : le cas de la Promenade Masson

Anne-Sophie Dubé et Juan Torres

Volume 19, numéro 3, décembre 2011

Milieus urbains, politiques municipales et personnes ayant des incapacités
Urban Communities, Municipal Policies and People with Disabilities

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1086813ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1086813ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Réseau International sur le Processus de Production du Handicap

ISSN

1499-5549 (imprimé)

2562-6574 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dubé, A.-S. & Torres, J. (2011). Vieillesse et accessibilité à la rue commerçante : le cas de la Promenade Masson. *Développement Humain, Handicap et Changement Social / Human Development, Disability, and Social Change*, 19(3), 59–77. <https://doi.org/10.7202/1086813ar>

Résumé de l'article

Si les espaces publics constituent des lieux privilégiés de socialisation, il n'en demeure pas moins que leur accessibilité peut être difficile pour les personnes vieillissantes, notamment lorsque les capacités physiques et cognitives de celles-ci diminuent. Pourtant, la fréquentation de ces espaces peut contribuer au bien-être des individus en favorisant l'activité physique, l'autonomie, le contact social et la participation à la vie de quartier. Le présent article porte sur les enjeux que les personnes âgées perçoivent dans leur utilisation d'un type particulier d'espace public, soit la rue commerçante de quartier. L'article prend appui sur une étude qualitative menée en 2010 auprès de huit personnes âgées entre 65 et 87 ans à Montréal. Sous la forme d'une étude de cas, la démarche comportait deux volets : d'une part, l'analyse spatiale d'une rue commerçante, soit la rue Masson, dans l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie (Montréal); d'autre part, l'analyse du discours d'un groupe de personnes âgées à l'égard de cette rue. Pour ce deuxième volet, nous avons mené deux activités de cueillette de données, soit un groupe de discussion et une marche exploratoire. L'analyse qualitative des données recueillies permet d'identifier plusieurs difficultés rencontrées par les personnes âgées sur la rue commerçante. L'analyse permet également de saisir l'importance de cet espace au plan de la mobilité quotidienne des personnes âgées, essentielle à leur socialisation et à leur participation à la vie de quartier, ainsi que les caractéristiques qui rendent cette rue attractive aux yeux des participants.

Viellissement et accessibilité à la rue commerçante : le cas de la Promenade Masson

ANNE-SOPHIE DUBÉ¹ ET JUAN TORRES²

¹ Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal, Québec, Canada

² Institut d'urbanisme, Université de Montréal, Québec, Canada

Article original • Original Article

Résumé

Si les espaces publics constituent des lieux privilégiés de socialisation, il n'en demeure pas moins que leur accessibilité peut être difficile pour les personnes vieillissantes, notamment lorsque les capacités physiques et cognitives de celles-ci diminuent. Pourtant, la fréquentation de ces espaces peut contribuer au bien-être des individus en favorisant l'activité physique, l'autonomie, le contact social et la participation à la vie de quartier. Le présent article porte sur les enjeux que les personnes âgées perçoivent dans leur utilisation d'un type particulier d'espace public, soit la rue commerçante de quartier. L'article prend appui sur une étude qualitative menée en 2010 auprès de huit personnes âgées entre 65 et 87 ans à Montréal. Sous la forme d'une étude de cas, la démarche comportait deux volets : d'une part, l'analyse spatiale d'une rue commerçante, soit la rue Masson, dans l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie (Montréal); d'autre part, l'analyse du discours d'un groupe de personnes âgées à l'égard de cette rue. Pour ce deuxième volet, nous avons mené deux activités de cueillette de données, soit un groupe de discussion et une marche exploratoire. L'analyse qualitative des données recueillies permet d'identifier plusieurs difficultés rencontrées par les personnes âgées sur la rue commerçante. L'analyse permet également de saisir l'importance de cet espace au plan de la mobilité quotidienne des personnes âgées, essentielle à leur socialisation et à leur participation à la vie de quartier, ainsi que les caractéristiques qui rendent cette rue attractive aux yeux des participants.

Mots-clés : personne âgée, perte d'autonomie, espace public, socialisation

Abstract

If public spaces are places of socialization, the fact remains that accessibility to these spaces can be difficult for the elderly, especially when their physical and cognitive capabilities decrease. Yet, these areas may contribute to the welfare of seniors by promoting physical activity, independence, social contact and participation in community life. This paper focuses on the issues that seniors perceive regarding the use of a particular kind of public space : the local commercial street. The paper builds on a research conducted in 2010 among eight people aged between 65 and 87 years in Montreal. As a case study, the research included two dimensions : firstly, a spatial analysis of a local commercial street (Promenade Masson, Montreal); secondly, an analysis of the discourse of a group of seniors about this street. For this second dimension, we conducted two data collection activities : a focus group and an exploratory walk. The qualitative analysis of data identifies several challenges faced by older people on the local commercial street. The analysis also helps to understand the importance of this place in terms of daily mobility of seniors, essential to their socialization and participation in community life, as well as the characteristics that make the street attractive to participants.

Keywords : elderly, loss of autonomy, public space, socialization

Introduction

Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) la proportion de la population mondiale âgée de plus de 60 ans atteint actuellement 11 % et sera de l'ordre de 22 % en 2050 (OMS, 2007). Ce phénomène démographique, que l'on simplifie sous la bannière du vieillissement de la population, est bien présent au Québec, où de 2001 à 2051, la proportion des 65 ans et plus pourra passer de 13 % à 30 % (Conseil des aînés, 2007). Plusieurs facteurs contribuent à cette transformation démographique, dont deux très importants : d'une part, une amélioration des conditions de vie à plusieurs égards (conditions sanitaires, accès aux services de santé, etc.) qui se traduit par une augmentation de l'espérance de vie; d'autre part, une diminution du taux de fécondité, particulièrement marquée dans un grand nombre de sociétés pendant le dernier tiers du 20^e siècle (OMS, 2007).

Ce phénomène démographique fait émerger de nouveaux enjeux et transforme le sens que nos sociétés donnent au processus de vieillissement. C'est dans ce contexte que l'OMS a proposé en 2002 le cadre d'orientation *Viellir en restant actif*, qui « [...] se veut une contribution à un débat approfondi et à l'élaboration de plans d'action visant à favoriser un vieillissement actif et en bonne santé » (OMS, 2002, p. 2). Le cadre concerne entre autres le vieillissement en milieu urbain et met de l'avant que, « [dans une] perspective globale de la vie, une ville accueillante pour les aînés est accueillante pour tous les âges » (OMS, 2007, p. 4). Le projet d'un réseau de villes amies des aînés prend appui sur ce cadre d'orientation et vise à « inciter les villes, dans plusieurs pays, à rendre leur milieu plus convivial et sécuritaire pour les personnes âgées » (OMS, 2007, p. 5). Au Québec, ce sont 177 municipalités qui participent actuellement à une démarche de ce type (programme Municipalité amie des aînés), dont les villes de Sherbrooke, Québec et Drummondville. L'objectif de rendre la ville conviviale et sécuritaire pour les personnes âgées prend donc de l'importance, d'autant plus que le processus de vieillissement peut comporter des

changements dans les conditions physiques et cognitives des personnes, ainsi que dans leur contexte familial et social, se traduisant par une vulnérabilité. En effet, les personnes âgées peuvent expérimenter diverses difficultés dans leur pratique quotidienne de la ville et, bien entendu, dans leur participation à la vie sociale. C'est dans ce sens que l'aménagement approprié des milieux de vie, et en particulier des espaces publics, s'avère incontournable.

Le présent article s'appuie sur une étude dont l'objectif était d'explorer la relation entre les personnes âgées et un type particulier d'espace public, soit la rue commerçante de quartier. À partir du cas de la Promenade Masson, dans l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie, à Montréal, l'article met en lumière l'importance de ce type d'espace public ainsi que les obstacles et les opportunités liés à son utilisation dans la perspective des personnes âgées. Les principaux concepts sous-jacents à notre démarche sont présentés dans les sections suivantes, tout comme notre stratégie méthodologique et les résultats. L'article termine avec une section de discussion qui nous permet de dégager les principales conclusions de cette étude.

La vieillesse : un âge complexe

Culturellement ancrés, la jeunesse, l'âge adulte et la vieillesse sont des âges qui reflètent la manière dont les sociétés comprennent le cours de la vie (James, Jenks & Prout, 1998). À ce titre, la vieillesse ne peut pas être définie de manière universelle : son sens varie à travers l'espace et le temps. En France, par exemple, on considérait au 16^e siècle qu'à partir de l'âge de 40 ans, les personnes rentraient dans des étapes dites de *senecté* (sénescence) et de vieillesse (Aries, 1960). Dans notre contexte, on peut constater que l'augmentation de l'espérance de vie et la perspective d'une retraite active amènent à considérer la vieillesse comme une étape de plus en plus longue de la vie, à l'intérieur de laquelle on peut trouver une population très diverse. On utilise alors des catégories basées sur l'âge pour distinguer les « jeunes vieux » (65 à



74 ans) des « vieux vieux » (75 à 84 ans) et des « vieillards » (85 ans et plus)¹ (Neugarten, 1974). Ceci étant dit, « le fait de catégoriser les gens en fonction de leur âge ne permet pas de reconnaître les nombreuses différences et similarités qui les distinguent ou les unissent » (Pelot, 2004, p. 12). Pour mieux distinguer, on utilise alors des termes comme ceux de troisième âge et de quatrième âge, qui font respectivement référence à la vie active et inactive après la retraite (Lalive d'Épinay & Spini, 2007, p. 34). En effet, on peut distinguer « [les] personnes âgées en forme avec une excellente autonomie et une bonne intégration sociale, des personnes âgées vulnérables ou fragiles (*frail elderly*) avec des limitations fonctionnelles et une baisse des capacités d'adaptation » (Gonthier, 2000, p. 136). Toutefois, au-delà de ces différences, on peut reconnaître comme trait commun dans le processus de vieillissement une perte graduelle aux plans sensoriel (visuelle, auditive, etc.), cognitif ou de mobilité des personnes.

Ceci étant dit, il est important de souligner que, si un quart des personnes de 65 ans et plus des sociétés industrialisées sont frêles ou non-autonomes, la grande majorité (70 %), en revanche, demeure autonome (Kino-Québec, 2002, p. 14), voire active dans leur communauté. L'aménagement urbain concerne donc directement la plupart des personnes de 65 ans et plus qui pratiquent de manière quotidienne l'environnement urbain et, bien entendu, les espaces publics de celui-ci.

Viellissement et socialisation

La vieillesse fait l'objet de plusieurs préjugés qui se traduisent généralement par des attitudes de gérontophobie, d'infantilisation ou d'âgisme (Dubé, 2006). Ce dernier constitue d'ailleurs une forme de violence qui s'exprime de diverses manières, comme le recours à l'âge en tant que critère d'éviction du marché du travail, l'opinion selon laquelle les personnes âgées seraient des « parasites » des jeunes, constituant une lourde charge pour les res-

sources publiques, etc. (Bizzini & Rapin, 2007, p. 264-269). Le terme a été utilisé pour la première fois dans la littérature scientifique en 1969 par Robert Butler pour faire référence « au préjugé qu'un groupe d'âge possède envers d'autres groupes d'âge » (Conseil des aînés, 2010, p. 3). Rapporté depuis les premières études gérontologiques, l'âgisme est un phénomène qui prévaut, bien qu'il puisse aujourd'hui se manifester de manière subtile, voire inconsciente (Dozois, 2006). Il reflète néanmoins un profond malaise social (Butler 1969) et témoigne d'un désintérêt pour les rôles que les personnes âgées peuvent jouer dans nos sociétés. C'est dans ce contexte que l'Association québécoise de gérontologie mène actuellement la campagne de sensibilisation « L'âgisme, parlons-en! », avec l'appui du ministère de la Famille et des Aînés. Il s'agit entre autres de mettre en valeur le rôle que les personnes vieillissantes jouent dans nos sociétés.

Un des rôles que l'on attribue souvent aux personnes âgées est celui de « gardiens de la mémoire » : on les voit comme personnes capables de « témoigner des valeurs essentielles, de transmettre la mémoire, d'éclairer les décisions à partir d'expériences vécues » (Forcet & Bazelle, 1999, p. 28). Au sein de leurs familles, les personnes âgées jouent ainsi un rôle micro-social non négligeable en offrant aux descendants une assistance, un accompagnement affectif et matériel ou encore de l'aide à la prise d'autonomie des jeunes adultes (Bonnet, 2001, p. 21). Ces relations familiales sont d'ailleurs aussi importantes pour les aînés que pour leurs familles (Pelot, 2004, p. 14). Cela dit, la personne âgée joue également un rôle macro-social important (au sein de la collectivité), qui s'exprime par exemple à travers l'action associative ou le bénévolat et qui contribue à la cohésion des communautés.

Les interactions sociales ont un impact très important sur les personnes âgées, notamment au plan de la santé, et ce, de différentes manières. Elles favorisent, par exemple, le maintien d'un mode de vie autonome ainsi que la consolidation des réseaux de solidarité (Bonanomi, 1998); elles peuvent contribuer au bien-être des aînés au plan émotionnel (Cattell,

¹ Traduction libre des termes « young old », « old old » et « oldest old ».

Dines Gesler & Curtis, 2008, p. 545), ne serait-ce qu'en suscitant une participation à la vie en collectivité et une reconnaissance sociale (Forcet & Bazelle, 1999, p. 96-97). Or, le vieillissement peut rendre de plus en plus rares les occasions d'interaction : le départ à la retraite ou la perte éventuelle du conjoint peuvent en effet entraîner une diminution significative d'occasions d'interagir avec d'autres personnes sur une base quotidienne (Simard, 1980). Les personnes âgées se voient ainsi obligées à trouver de nouveaux rôles dans la société et une alternative à la sociabilité professionnelle (Dubar, 2000). L'émergence de nouveaux canaux de communication, associés aux technologies de l'information, ne semblent pas satisfaire tout à fait les besoins de socialisation des personnes âgées. Pour des auteurs comme Caradec (2008), les nouvelles technologies de communication suscitent plutôt une certaine exclusion de ces individus : bien que dans les dernières années un rapprochement ait été observé entre les nouvelles technologies de l'information et de la communication et la population vieillissante, celle-ci n'y accède que de façon marginale. Dans ce sens, les espaces publics demeurent des lieux privilégiés de socialisation.

Vieillesse et espaces publics : l'importance de la rue

La notion d'espace public fait allusion à la partie du domaine public non bâti affectée à des usages publics (Merlin & Choay, 2005), comme les rues, les parcs, les places, etc. Au plan juridique, cette notion est apparue graduellement au 19^e siècle, implicitement opposée à celle d'espace privé. Complémentaires au logement (lieu d'intimité), les espaces publics se spécialisent alors comme espaces d'anonymat et de rencontres informelles (Capron & Haschar-Noé, 2007).

Les espaces publics sont en effet des lieux « *where we share with strangers, people who aren't our relatives, friends or work associates. [Their] character expresses and also conditions our public life, civic culture, everyday discourse* » (Walzer 1986, dans Woolley, 2003, p. 3). La rue constitue l'un de ces espaces pu-

blics et, à ce titre, elle peut susciter l'interaction entre ses usagers, d'autant plus qu'elle représente beaucoup plus qu'un simple corridor de circulation (Brody, 2005; Fleury, 2004; Paquot, 2006). Il s'agit d'un espace polyvalent qui sert de support aux déplacements (quotidiens ou exceptionnels, obligés ou facultatifs, etc.), mais qui permet aussi de nombreux autres usages, autant planifiés que spontanés (Gehl 1987). Plus encore, tel que documenté par Jacobs (1993), la rue constitue un environnement bâti dont les caractéristiques spatiales ont une forte influence sur la relation que les personnes entretiennent avec la ville.

Ainsi, la rue constitue un espace particulièrement important pour les personnes âgées (Lord, Joerin & Thériault, 2009) : c'est un lieu de contact, autant intergénérationnel qu'avec les pairs. Dans les termes de Burton et Mitchell :

« *Going out provides many points of contact for older people, not just through planned trips to visit friends and family, but through informal interactions with neighbours on the street, shopkeepers and other people enjoying recreation in parks and other open spaces. Contact might be a chat or just a greeting or smile, but this can make a huge difference to people* » (2006, p. 41).

Par ailleurs, en tant qu'espace public, la rue peut contribuer à susciter de saines habitudes de vie, car au-delà des opportunités de socialisation, elle peut aussi offrir des occasions pour se déplacer à pied, ce qui constitue une activité physique essentielle (Kino-Québec, 2008). Toutefois, force est de reconnaître que l'environnement urbain n'est pas toujours accueillant pour les piétons âgés (Clément, 1994), l'espace étant souvent aménagé strictement en fonction des modes de déplacement motorisés et notamment de la voiture. Les espaces publics aménagés de manière inadéquate, et en particulier les rues, rendent ainsi difficile l'accès non seulement à des destinations quotidiennes (les commerces de proximité, les services de base, etc.), mais aussi à la vie sociale et culturelle (Olivera & Abellan, 1994,



p. 83). C'est dans ce sens que l'on se penche de plus en plus sur la relation entre les personnes âgées et les espaces publics urbains.

Si le vieillissement et la ville ne sont pas deux notions que l'on associe spontanément (Espinasse, 1994, p. 117), leur relation suscite néanmoins de plus en plus d'intérêt. Ainsi, aux recherches qui portaient sur l'adéquation des logements, se sont ajoutées depuis quelques années celles qui considèrent le quartier ou des territoires de référence plus vastes (Dreyer, 2008).

Plusieurs travaux examinent la relation entre les milieux urbains et le maintien de la santé des personnes âgées. L'étude de Parkes et Kearns (2006), par exemple, montre une association entre la santé et l'accessibilité à des commerces et à des équipements de loisir. Balfour et Kaplan (2002) identifient le bruit, ainsi que les problèmes d'éclairage, de circulation et d'accès au transport en commun comme facteurs environnementaux négatifs déterminants. L'étude de Bowling, Barber, Morris et Ebrahim (2006), quant à elle, montre une association entre la perception des personnes âgées au sujet de la disponibilité des installations de bonne qualité dans leur quartier et leur état de santé. Enfin, l'étude de Richard, Gauvin, Gosselin et Laforest (2008), menée à Montréal, met en évidence l'importance d'une pratique quotidienne de la marche dans un milieu perçu comme adéquat et la participation sociale des personnes âgées, préconisée dans l'approche de promotion de la santé. Ces études nous permettent de saisir l'importance du cadre bâti pour les personnes âgées en termes de santé, mais elles demeurent plutôt générales au plan spatial : elles ne portent pas sur des lieux publics précis, pratiqués par les individus, comme une place ou une rue en particulier, ce qui correspondrait à une échelle spatiale intermédiaire entre le logement et le quartier ou la ville. De plus, ces travaux adoptent des approches quantitatives dans lesquelles les variables environnementales à l'étude sont prédéfinies. La recherche plus interprétative de la perception des individus à l'égard de ce qui rend facile ou difficile l'utilisation de lieux publics précis, contribuerait

donc à la compréhension du lien entre les personnes âgées et leur milieu de vie.

La recherche sur laquelle le présent article s'appuie, porte sur la perception des personnes âgées au sujet d'un espace public particulier, soit la rue commerçante de quartier. Elle s'inscrit dans la foulée des études sur les déterminants environnementaux de la marche (Cervero & Kockelman 1997; Ewing et al., 2005; Handy & Moktharian, 2005), dans la mesure où la rue commerçante représente avant tout un espace de déambulation dont les caractéristiques physiques affectent les déplacements à pied. Notre recherche s'inscrit aussi dans la foulée des études sur l'accessibilité à différents équipements et services (Dreyer, 2008; Hodge, 2008). Il faut ici préciser que l'accessibilité constitue un concept polysémique, comme en témoigne la manière dont divers auteurs l'abordent (Apparicio & Séguin, 2008). Parmi ses différentes dimensions, c'est la spatiale (Penchansky & Thomas 1981) que nous prenons en considération : nous nous sommes interrogés sur les obstacles et les opportunités que les personnes âgées perçoivent à l'égard de l'utilisation de la rue commerçante de quartier. Ce choix spatial s'explique entre autres par l'utilité et la polyvalence évidentes de ce type de rue, empruntée quotidiennement pour avoir accès aux commerces de proximité (épicerie, pharmacie, banque, etc.) au réseau de transport en commun, etc. Il s'agit en effet d'un type d'espace public qui joue souvent un rôle de centralité dans plusieurs quartiers montréalais. Précisons toutefois que notre exploration se limite à la rue commerçante : notre objectif n'était pas d'examiner la perception des personnes âgées à l'égard de l'ensemble de rues à proximité de leur lieu de résidence.

L'objectif de notre démarche était ainsi de mieux comprendre, dans la perspective des personnes âgées, les caractéristiques spatiales de la rue commerçante favorables ou défavorables à sa fréquentation à travers un cas typique, soit celui de la Promenade Masson, à Montréal. Sur la base des connaissances produites, différentes orientations au plan urbanistique, et plus particulièrement au plan du de-

sign urbain, seront dégagées afin de faciliter une pratique quotidienne de ces espaces publics par des piétons âgés.

Méthodologie

L'étude s'est déroulée sous la forme d'une étude de cas (Yin, 1994), intégrant deux volets : d'une part, une analyse spatiale d'une rue commerçante; d'autre part, l'exploration de la manière dont un groupe de personnes âgées pratiquent et perçoivent cette rue.

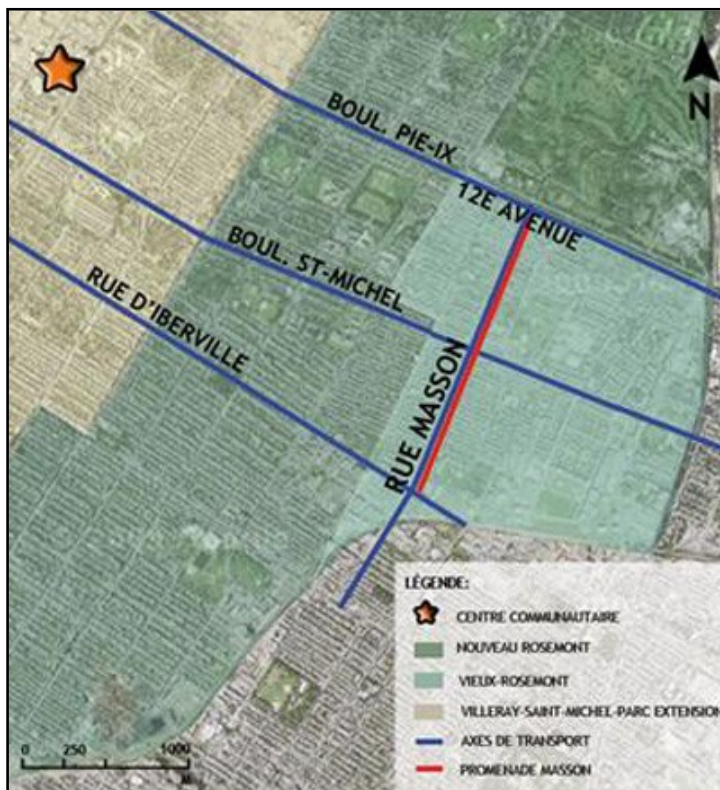
- Le site

Pour mener l'étude, nous avons retenu une rue commerçante au sein de la ville de Montréal, soit la rue Masson, dans l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie. Ce dernier constitue l'un des arrondissements de la ville ayant la plus forte proportion de personnes âgées, soit

17 % pour les 65 ans et plus, ce qui correspond à une population d'environ 10 000 personnes. D'après les estimations de la Direction de la santé publique (2008, p. 7), cette proportion aura augmenté entre 41 % et 60% en 2026. C'est dans ce contexte que divers dispositifs adressés spécifiquement aux personnes âgées sont mis en place, comme la Navette Or. Ce service de transport en commun par minibus relie, à travers un circuit, divers lieux fréquentés par les personnes âgées (STM, 2009).

La rue Masson est la principale artère commerciale d'un secteur caractéristique de l'arrondissement, soit le quartier Rosemont, et ce, depuis sa fondation (SDC Promenade Masson, 2010). Son caractère commercial lui a valu le nom de « Promenade Masson » pour le segment allant de la rue d'Iberville à la 12^e avenue (Figure 1), qui regroupe plus de 150 commerces.

FIGURE 1 : LA PROMENADE MASSON DANS LE QUARTIER ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE



Auteur : Anne Sophie Dubé, 2010, à partir d'une image Google Imagerie 2010.



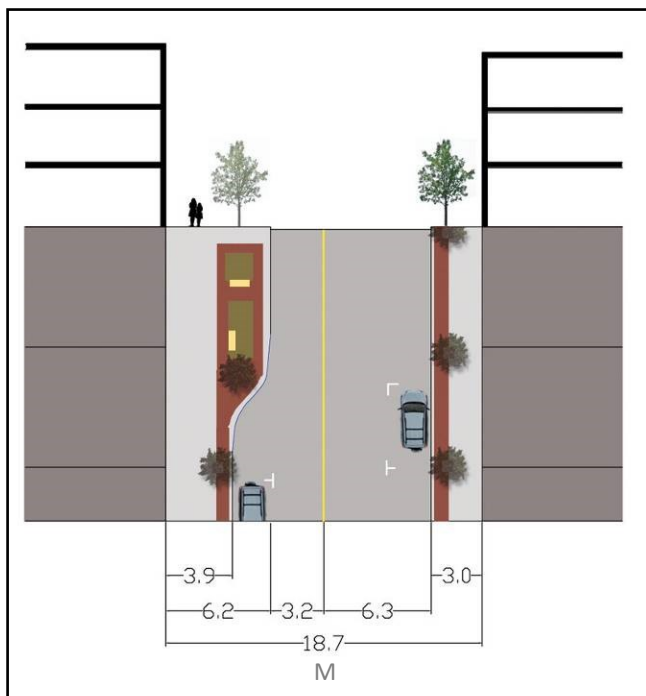
La Promenade Masson est bordée de bâtiments de deux à trois étages dont les fonctions sont principalement commerciales, mais où l'on retrouve également une vocation mixte (résidentiel et commercial). Les magasins d'alimentation (y compris les restaurants), les salons de coiffure ainsi que les petites boutiques indépendantes constituent les types de commerce les plus communs. La Promenade Masson relie également un parc (Parc du Pélican) et une église (Paroisse Saint-Esprit).

L'accès en automobile à la Promenade Masson est facile : il s'agit d'une rue à double sens et plusieurs espaces de stationnement sur rue y sont disponibles. On peut aussi y accéder en transport en commun : des lignes d'autobus passent sur cette rue ainsi que sur les rues transversales comme le boulevard Saint-Michel, le boulevard Pie-IX et la rue d'Iberville.

L'aménagement de la Promenade Masson témoigne d'un intérêt de la Ville et de l'arrondissement pour favoriser les déplacements à pied : les trottoirs ont été élargis d'environ trois mètres aux intersections (saillies) de façon à rétrécir les voies tout en augmentant la sécurité des piétons (Figure 2). Ces saillies accueillent du mobilier urbain (notamment des bancs et des jardinières) et offrent une aire de repos.

D'autres éléments du mobilier urbain sont aussi présents tout au long des trottoirs, comme des bornes de stationnement, des poteaux, etc. Il est à souligner que des pancartes installées sur le trottoir par certains commerçants viennent aussi « meubler » la rue et, dans certains cas, réduisent considérablement la largeur effective du corridor de circulation disponible sur le trottoir pour les piétons (Figure 3).

FIGURE 2 : COUPE TRANSVERSALE DE LA PROMENADE MASSON



Auteur : Anne Sophie Dubé, 2010.

FIGURE 3 : TROTTOIR SUD DE LA PROMENADE MASSON



Auteur : Anne Sophie Dubé, 2010.

- Participantes

Le recrutement de participants pour l'étude s'est déroulé sur deux phases. Lors de la première étape, nous avons contacté les responsables de divers centres communautaires de l'arrondissement pour leur présenter le projet. La responsable du *Centre Communautaire Rendez-vous 50+* a alors manifesté son intérêt et nous a permis de passer à la deuxième phase, soit l'invitation personnalisée aux membres du centre communautaire. Il est important de souligner que celui-ci se trouvait dans le quartier Rosemont, bien qu'il avait récemment déménagé dans l'arrondissement voisin, Saint-Michel/Villeray/Parc-Extension.

Dans la deuxième phase de recrutement, nous avons présenté le projet aux membres et identifié, avec la collaboration de la responsable du centre, des personnes intéressées. Un groupe de huit participantes a ainsi été constitué. Il s'agissait de femmes âgées de 65 à 87 ans, qui se déplaçaient régulièrement à pied et qui fréquentaient, au moins à l'occasion, la Promenade Masson. Il faut mentionner que plusieurs participantes fréquentaient d'autres rues commerçantes sur une base quotidienne, selon leur lieu de résidence.

Parmi les huit participantes, seulement une possédait un permis de conduire et utilisait une voiture pour ses déplacements quotidiens. Trois participantes utilisaient la canne comme support pour leurs déplacements; les autres marcheraient sans aide. Cinq des participantes habitaient l'arrondissement, soit trois dans le Vieux-Rosemont et deux dans le Nouveau-Rosemont. Trois personnes habitaient les quartiers adjacents, soit Villeray (une personne) et Saint-Michel (deux personnes). La moitié des participantes étaient des résidentes de longue date de leur quartier (plus de 30 ans), les autres y sont arrivées depuis cinq à dix ans et se disent attirées par la proximité des services, la présence de parcs, l'animation et la sécurité du quartier.

La première rencontre directe avec les participantes a eu lieu dans le centre communautaire. À cette occasion, nous avons présenté

les objectifs de l'étude ainsi que les activités que celle-ci comportait (décrites ci-après). Nous avons aussi soumis aux participantes des formulaires de consentement faisant état des objectifs et des modalités de la démarche, notamment en ce qui concernait la confidentialité de l'information recueillie et la liberté d'abandon en tout moment. Les formulaires, ainsi que l'ensemble de notre démarche, avaient fait l'objet d'un examen et d'une approbation par le Comité plurifacultaire d'éthique à la recherche de l'Université de Montréal. Pour sa part, la personne responsable de l'organisme communautaire a aussi procédé à une évaluation du projet au plan de l'éthique.

- Les activités

Deux activités de cueillette de données avec les participantes ont été planifiées : une séance de discussion (*focus group*) et une marche exploratoire. Celles-ci ont eu lieu en juin 2010 et constituent des « ressources essentielles pour la compréhension des comportements spatialisés des personnes âgées » (Chaudet, 2010 p. 43). Pour des raisons logistiques (conflits d'horaire des participantes) et pour assurer une meilleure communication avec les participantes, le groupe a été divisé en deux pendant les deux activités.

Les séances de discussion ont été conduites sur la base d'un guide préparé à l'avance qui comportait 28 questions regroupées sous les thèmes suivants :

- information générale (profil des participantes);
- réseau social et familial;
- activités dans le quartier (lieux fréquentés, modes de déplacement, etc.);
- perceptions à l'égard de la rue commerçante.

D'une durée d'environ 45 minutes, chaque séance de discussion a été enregistrée puis transcrite pour analyse ultérieure.

Lors des marches exploratoires, qui se sont déroulées en après-midi, chacun des sous-groupes (les mêmes que pour la séance de discussion) s'est déplacé en autobus jusqu'à la Promenade Masson pour y effectuer une marche pendant environ 45 minutes. Les parti-



cipantes étaient invitées à commenter leur marche, notamment au sujet des caractéristiques appréciées ou déplorées de la rue. Le point de départ a été l'intersection Masson/Saint-Michel; le groupe s'est dirigé vers l'est, jusqu'à la rue Iberville, pour ensuite revenir vers le point de départ en empruntant le trottoir opposé. Pendant cette promenade, plusieurs éléments évoqués lors de la séance de discussion ont été rappelés aux participantes afin de susciter leurs commentaires *in situ*. Ces commentaires ont été enregistrés et consignés par écrit.

- Analyse des données

L'information générée à travers ces activités a fait l'objet d'une analyse qualitative. Lors de cette analyse, l'objectif était de saisir la manière dont les qualités de la rue commerçante (ici la Promenade Masson) transparaisaient dans le discours des participantes, notamment en termes d'accessibilité et de socialisation. Cette analyse s'est déroulée à travers une série d'étapes, inspirées de la démarche proposée par Mayer et al. (2000, p. 173-175).

Suite à une série de lectures du matériel nous permettant de nous familiariser avec son contenu, la première étape de l'analyse a consisté à codifier l'information en assignant aux différents passages des transcriptions des codes qui exprimaient l'essence du propos des participantes. Par la suite, les sujets récurrents ont été regroupés à l'aide de catégories et mis en relation avec les thèmes principaux de l'étude (qualités de la rue, accessibilité et socialisation). L'objectif était donc de dégager des concepts significatifs pour les participantes et de saisir autant leur spécificité que leurs relations. Ces concepts ont été par la suite intégrés au sein d'un modèle interprétatif qui offre une manière particulière de comprendre la perspective des participantes. Il s'agissait en quelque sorte de « dégager de façon minutieuse et exhaustive les multiples dimensions et rapports de causalité du phénomène à l'étude » (Mayer et al., 2000, p. 175). La section suivante fait état de ce modèle interprétatif. Bien que conçu à partir d'une rue en particulier, il permet de mettre en évidence plusieurs enjeux liés à

l'aménagement de milieux de vie et à la manière dont ceux-ci peuvent être reçus par une population vieillissante.

Résultats

- Les lieux de socialisation

Trois catégories spatiales peuvent être identifiées dans le discours des participantes : la première est celle de l'espace résidentiel, incarnée par le logement; la deuxième inclut d'autres lieux intérieurs mais accessibles au public, comme les commerces et certains bâtiments institutionnels (les centres communautaires, les hôpitaux, etc.); la troisième catégorie correspond aux espaces publics extérieurs, comme les rues, les parcs, les places, etc. Nous pouvons considérer les espaces concernés par ces trois catégories comme lieux de socialisation, y compris le logement : en effet, pour les participantes, la maison ou l'appartement représente un lieu dans lequel elles rentrent en contact avec leur communauté, notamment à travers les médias (radio, télévision, téléphone) ou les visites des membres de la famille et des amis. Par ailleurs, le logement constitue le lieu le plus important et dans lequel les participantes passent la plupart du temps. Cette importance n'est pas étonnante : porteuse des valeurs d'intimité, la maison est selon Bachelard « [un] corps d'images qui donnent à l'homme des raisons ou des illusions de stabilité » (Bachelard, 2004, p. 34).

« *La maison, je la connais!* » (participante de 83 ans)

« *Ben moi, vu que je suis toute seule à la maison, ben j'allume mon radio pis c'est comme si y'avait quelqu'un qui parlerait.* » (participante de 85 ans)

Parmi les lieux intérieurs mais accessibles au public, on retrouve des destinations *obligatoires* ou *optionnelles*, pour reprendre la typologie proposée par Gehl (1987) : le centre communautaire, par exemple, constitue une destination optionnelle, dans la mesure où sa fréquentation est totalement volontaire; les commerces de proximité, en revanche, constituent des exemples de destinations obligatoires car

les participantes sont amenées à les fréquenter sur une base quotidienne afin de s'approvisionner en aliments (épiceries), en médicaments (pharmacies), etc. Quoi qu'il en soit, dans les deux cas, ces lieux intérieurs représentent des occasions pour rentrer en contact avec d'autres personnes; dans le cas des destinations optionnelles, et en particulier du centre communautaire, cette possibilité de socialiser constitue d'ailleurs la raison principale d'une telle fréquentation :

« Moi, c'est pour la socialisation... le groupe, je trouve que c'est une bonne distraction. En plus, je participe au journal du centre en tant que bénévole. » (participante de 83 ans)

« Je trouve que quand on ne vient pas, on s'en ennue. On a hâte de se revoir! » (participante de 73 ans)

Dans la troisième catégorie spatiale, soit celle des espaces publics extérieurs, on retrouve la même distinction que dans la catégorie précédente entre les lieux fréquentés de manière optionnelle ou obligatoire. La fréquentation des parcs, par exemple, s'avère optionnelle et répond principalement à un intérêt pour rencontrer d'autres personnes. Elle a lieu notamment pendant la saison estivale et s'articule autour d'éléments de mobilier urbain et de lieux particuliers :

« Ben moi, c'est dans le parc que je rencontre mes amis. On se croise au coin de la rue et puis on va au parc s'asseoir tous ensemble. Des fois, on va jouer aux cartes, mais on peut aussi jouer à la pétanque. » (participante de 87 ans)

Pour les participantes, les rues constituent des espaces publics extérieurs qui sont pratiqués nécessairement pour atteindre différentes destinations (fréquentation obligatoire). C'est notamment le cas de la rue commerçante : sans être une destination en soi, elle doit être empruntée pour réaliser des commissions quotidiennes (aller à la banque, acheter des aliments, etc.). Ceci étant dit, si le contact avec d'autres personnes n'est pas la principale rai-

son pour fréquenter la rue commerçante, il n'en demeure pas moins qu'elle le suscite et que ce contact est bien apprécié :

« C'est l'un regarder les gens passer. Il y a toute sorte de monde! Mais, j'aime surtout regarder les petites familles. Ça me rappelle le bon vieux temps. » (participante de 85 ans)

La rue commerçante, incarnée dans notre étude par la Promenade Masson, a donc une double importance au plan de la socialisation : d'une part, elle donne accès aux commerces de proximité dans lesquels des interactions peuvent avoir lieu; d'autre part, elle constitue le cadre dans lequel d'autres contacts sociaux spontanés, plus ou moins profonds, s'effectuent.

- Les caractéristiques significatives de la rue commerçante

Les commentaires issus de la marche exploratoire sur la Promenade Masson nous permettent de dégager cinq caractéristiques significatives de ce type d'espace : leur proximité, leur mobilier, leur entretien, leur familiarité et leur animation.

La rue commerçante comporte d'emblée une concentration de destinations commerciales, ce qui réduit la distance entre celles-ci. Cette concentration de destinations peut s'avérer très pratique pour les piétons âgés, dans la mesure où elle leur permet d'optimiser leurs déplacements en atteignant facilement plusieurs destinations dans un même parcours. Ceci étant dit, la distance entre le domicile et la rue commerçante peut varier et, dans certains cas, représenter un obstacle pour y accéder. C'est dans ce sens que **la proximité** de la rue commerçante constitue une caractéristique significative. Pour les participantes, il s'agissait d'une dimension d'autant plus importante, qu'elles effectuent la plupart de leurs déplacements seules à pied, notamment lorsqu'il est question des commissions quotidiennes. À titre indicatif, nous pouvons souligner que le transport en commun (adapté ou non) était utilisé de manière plutôt sporadique, tout comme le service de taxi.



La proximité de la rue commerçante détermine donc son accessibilité et se traduit par une durée de trajet à laquelle les participantes semblaient particulièrement sensibles :

« Ben moi ma marche, je la prends, quand je me rends chez IGA. Ça fait ça, ça prend au moins 15 minutes pour me rendre. Alors, ça me fait une bonne marche. Je suis bien contente à ce moment-là quand je l'ai faite. Il faut que je revienne aussi euh... alors c'est assez loin... » (participante de 87 ans)

Il faut ici rappeler que pour les personnes âgées en perte de capacités physiques et cognitives, la vitesse de la marche diminue par rapport à la valeur moyenne de 4km/h, considérée dans des guides d'aménagement (Vélo Québec, 2009). Ceci veut dire que le seuil de confort de la distance de marche vers des destinations sera inférieur à celle de 800m prescrite dans des courants de design urbain comme le Nouvel urbanisme (Ouellet, 2006). Par ailleurs, la nécessité de transporter des paquets ou des sacs de courses lors de ces déplacements quotidiens entre le logement et la rue commerçante peut expliquer aussi la sensibilité des personnes âgées à la proximité.

Lors de notre étude, le projet de piétonisation de la Promenade Masson (prévu pour 2011) suscitait des inquiétudes auprès des participantes. Encore ici, la proximité apparaissait comme un enjeu très important, car si le projet comportait des améliorations dans l'aménagement physique de la rue pour rendre celle-ci plus confortable et sécuritaire, aux yeux des participantes il pouvait aussi compromettre son accessibilité :

« Je ne vois pas pourquoi ils enlèveraient les autos là, ils enlèveraient les autobus aussi. Ils disent que la population est vieillissante, mais s'ils s'arrangent pour pas qui peuvent marcher. » (participante de 73 ans)

« S'il n'y a pas de place à laisser la personne là, y faut qu'elle débarque à quelque part. On va dire St-Michel pour aller à Casa Korfu, ce n'est pas

loin, mais quand tu n'es pas capable de marcher, c'est loin. » (participante de 78 ans)

Il est à noter que les participantes craignent ici une difficulté à s'approcher en autobus ou en automobile de leur destination, ce qui les forcerait à marcher dans un environnement piétonnisé, certes, mais pour des distances plus longues.

En ce qui concerne le **mobilier**, les participantes se sont exprimées notamment au sujet des jardinières et des bancs. Ces derniers sont utilisés fréquemment, notamment pour effectuer des pauses lors des trajets. La fréquence de leur utilisation dépend toutefois de plusieurs facteurs, comme l'état physique du piéton âgé, sa charge, les conditions météorologiques, etc. Il faut souligner que les aires de repos aménagées à chaque intersection de la Promenade Masson ne sont pas toujours perçues en termes positifs : la forme et l'orientation des bancs ne sont pas jugées « accueillantes ». Le discours des participantes venait confirmer ce que les observations de terrain laissaient croire (Figure 4) :

« C'est même pas confortable de s'asseoir là-dessus, pis y ont même pas planté de fleurs cette année. » (participante de 84 ans)

Ceci étant dit, les participantes étaient d'avis que les bancs étaient présents en nombre suffisant. Par ailleurs, lors de la marche exploratoire, les participantes ont davantage été portées à s'asseoir sur les bancs conventionnels, parallèles au trottoir (Figure 5).

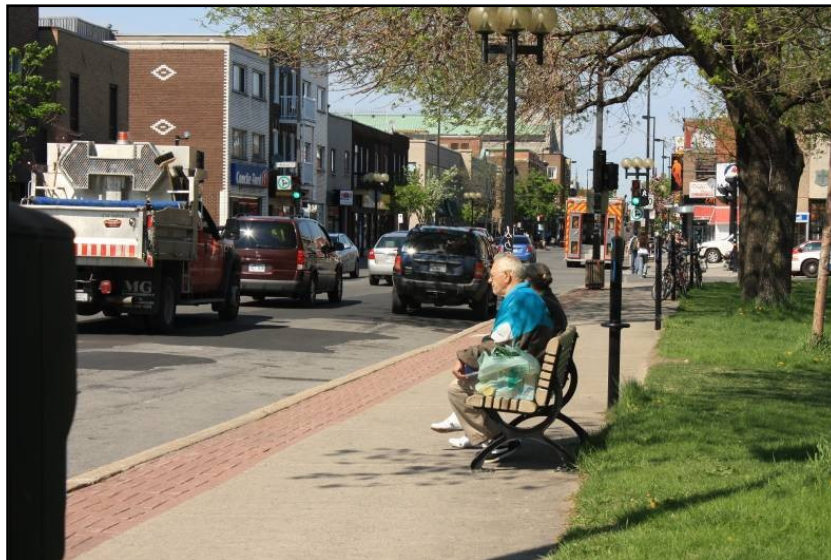
L'entretien fait référence à la préservation en bon état des lieux par le nettoyage régulier et la réparation opportune d'imperfections dues à l'usure ou aux accidents (fissures, décollements, dénivellations, etc.). Par rapport à la rue commerçante, et en particulier aux trottoirs, l'entretien représente un enjeu très important aux yeux des participantes. Les fissures et, en général, les irrégularités du trottoir constituent en effet des obstacles plus ou moins insurmontables selon les capacités physiques des individus (Figure 6). Ces irrégularités sont fré-

Figure 4 : Mobilier urbain sur une intersection de la Promenade Masson



Auteur : Anne Sophie Dubé, 2010.

Figure 5 : Banc installé de manière parallèle à la rue sur la Promenade Masson



Auteur : Anne Sophie Dubé, 2010.

quentes à proximité des intersections et dans les zones de contact entre différents matériaux (béton, brique, métal, etc.). Elles peuvent compromettre l'accessibilité à la rue et, bien entendu, aux commerces adjacents :

« Il y a le trottoir qui me dérange. J'ai toujours peur de m'accrocher, car je suis tombée plusieurs fois. [...] Pour moi, je ne me lève pas les pieds assez hauts. Alors là, je fais attention; je lève les pieds plus haut pour pas m'accrocher et puis je me sers de ma canne. » (participante de 83 ans)

Lors de la marche exploratoire, on pouvait constater que le déplacement exigeait beaucoup de concentration auprès des participantes : la tête penchée, elles examinaient attentivement le trottoir, perdant ainsi de vue ce qui se passait autour d'elles, et en particulier l'information affichée sur les panneaux de signalisation.

« Moi, je marche toujours les yeux par terre parce que je ne veux pas m'accrocher pis tomber. » (participante de 78 ans)

Il est important de mentionner que les irrégularités du trottoir, qui d'ailleurs sont encore plus flagrantes en hiver, lorsque la neige s'accumule, provoquent une diminution de la surface de circulation effective sur le trottoir. Ceci a été évoqué par les participantes et constitue une source potentielle de conflits avec les autres usagers du trottoir, notamment lorsqu'on utilise des dispositifs d'aide à la marche, comme les cannes ou les marchettes.

Lors de nos marches exploratoires, nous avons pu constater l'importance que les participantes accordaient au risque de chute, supérieur somme toute au risque de désorientation. L'absence d'allusions aux enjeux d'orientation ou aux dispositifs de signalisation dans le discours des participantes peut s'expliquer par la nature de l'activité (promenade en groupe, dans un environnement familier, etc.). Soulignons aussi que la rue commerçante dans le contexte nord-américain, et en particulier à Montréal, est généralement un espace régulier, inscrit dans une grille orthogonale et, dans ce sens, relativement clair en termes d'orientation.

FIGURE 6 : IRRÉGULARITÉS DU TROTTOIR SUR LA PROMENADE MASSON



Auteur : Anne Sophie Dubé, 2010.

Cela dit, si en termes d'orientation la marche dans la rue commerçante ne posait pas problème selon nos participantes, la situation était différente en ce qui concerne la marche entre le domicile et la rue commerçante. Les difficultés perçues pouvaient varier d'une participante à l'autre selon leurs capacités cognitives. Ces difficultés concernent toutefois la relation entre les personnes âgées et les rues en général, ce qui sortait de l'objet principal de notre étude.

Pour les participantes, **la familiarité** de la rue commerçante constitue aussi une caractéristique très significative. Nous faisons ici référence à la permanence de caractéristiques environnementales pouvant susciter une sensation de contrôle chez les individus. Tout comme le logement, la rue commerçante offre en quelque sorte une stabilité de par son caractère prévisible : on y trouve jour après jour les mêmes commerces, la même organisation des marchandises, les mêmes personnes, etc. Cette prévisibilité est donc fortement appréciée, voire recherchée :

« Moi, je vais toujours faire mes courses la même journée à la même heure. Comme ça, je rencontre toujours les mêmes personnes. » (participante de 73 ans)

Cette recherche de familiarité témoigne aussi d'un intérêt pour socialiser : il s'agirait de diminuer l'incertitude et le stress qu'un environnement trop changeant engendrerait pour, en tout contrôle, se concentrer sur les petites rencontres informelles.

Si la prévisibilité est recherchée, **l'animation** dans la rue l'est tout autant. Dans le discours des participantes, cette animation prenait la forme d'un achalandage qui était d'ailleurs vu comme un indicateur de la vitalité économique de la rue. On soulignait ainsi la diversité de l'offre commerciale, qui permettait d'une part de satisfaire tous les besoins quotidiens et, d'autre part, d'attirer une clientèle variée et à l'intérieur de laquelle les personnes âgées trouvaient leur place :

« J'habite la rue Bellechasse. Il y a plusieurs... il y a un cordonnier, une

pharmacie, il y a un IGA qui est sur la rue Beaubien qui est pas tellement loin. » (participante de 73 ans)

Il est important de mentionner qu'aux yeux des participantes, l'achalandage comporte aussi un autre avantage, et ce, en termes de sécurité. En effet, la circulation de personnes dans la rue et l'activité à l'intérieur des commerces permettraient aux participantes de faire appel à l'aide en cas d'urgence (chute, malaise, agression, etc.).

La perspective d'une transformation de la Promenade Masson suscite aussi des préoccupations auprès des personnes âgées au plan de l'animation. Il faut dire que le projet de l'arrondissement se veut une manière de contribuer à la vitalité de la rue pour attirer davantage de familles (Gladel, 2010); toutefois, les participantes de notre étude y voient une éventuelle transformation socio-démographique du quartier qui pourrait entraîner la fermeture de commerces et de services adressés à la population vieillissante. Plus encore, avec la piétonisation de la rue, on craint une spécialisation de l'offre commerciale (surtout des cafés ou des bars qui profiteraient de plus d'espace pour les terrasses), au détriment de sa diversité actuelle.

« J'ai signé la pétition pour les autos sur Masson. S'il faut qu'ils enlèvent les autos, [les commerces] vont tous aller au centre d'achats. » (participante de 85 ans)

Discussion

Les témoignages recueillis lors de notre étude montrent que les lieux de socialisation sont variés et très importants pour les personnes âgées. Lorsque celles-ci sont autonomes et demeurent dans leur logement, la rue commerçante de quartier acquiert encore plus d'importance pour compenser les effets négatifs de l'isolement associé à la perte d'une socialité professionnelle (chez les retraités) ou de la compagnie familiale (Simard, 1980). La rue commerçante permet ainsi aux personnes âgées de réaliser leurs achats quotidiens et, plus encore, de socialiser, ne serait-ce qu'à travers une brève conversation spontanée ou



un simple échange de regards (Burton & Mitchell, 2006).

Notre étude confirme les résultats de Lord et al. (2009) : empruntée quotidiennement, la rue constitue un espace très significatif pour les personnes âgées. Dans le discours de nos participantes, la rue commerçante en particulier fait partie des espaces importants de la vie quotidienne, au même titre que le logement. C'est d'ailleurs la stabilité et la familiarité, caractéristiques de la maison, que les participantes de notre étude recherchent dans ce type d'espace extérieur. Comme Burton et Mitchell le montraient (2006, p. 52), ces caractéristiques permettent aux personnes âgées de réduire leur niveau d'anxiété et favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance au lieu. De plus, nos participantes étaient d'avis que cette familiarité pouvait s'avérer rassurante dans l'éventualité d'épisodes de perte de mémoire ou de désorientation.

Il ressort aussi des témoignages que la marche est un moyen privilégié de déplacement pour les personnes âgées. Il s'agit d'une bonne nouvelle dans le contexte actuel de promotion du transport actif comme saine habitude de vie (Kino-Québec, 2008), qui met en évidence le rôle des commerces de proximité et l'importance de leur accessibilité. Il s'agit également d'un défi de taille en termes d'aménagement, qui se justifie entre autres par les bénéfices collectifs d'un vieillissement actif et en santé.

Il faut ici souligner que, concentrée sur les caractéristiques significatives de la rue commerçante, l'objet de notre étude n'était pas l'identification d'obstacles et d'opportunités à la marche *entre* le logement des participantes et la rue commerçante. Une telle identification, inspirée d'approches comme celle des « marqueurs d'itinéraires » (Miaux, 2007) serait tout à fait pertinente et complémentaire. Notre travail a néanmoins mis en évidence l'importance de la distance comme facteur d'accessibilité à la rue commerçante. La distance constitue en effet un déterminant environnemental de grande importance pour les déplacements actifs vers des destinations quotidiennes (obligatoires) (Ewing et al., 2005; Handy et al. 2006).

Or, la qualité des aménagements consacrés aux piétons, particulièrement significative pour les personnes âgées, semble relativiser l'effet de la distance. Par une géométrie, un mobilier et une qualité de la surface de circulation inadéquats, les distances les plus courtes peuvent en effet devenir impraticables. Empruntée nécessairement, la rue commerçante constitue donc un environnement très sensible à cet égard. Elle peut facilement devenir ce que Chaudet (2010) appelle un espace « invalidant », rendant difficile l'accès à des espaces dans lesquels les personnes âgées cherchent à satisfaire leurs besoins quotidiens, autant matériels que de socialisation.

L'animation de la rue constitue aussi une caractéristique importante, et ce, de deux manières : d'une part, elle constitue l'expression d'une vitalité commerciale au sein du quartier (c'est-à-dire à proximité du logement); d'autre part, elle prend la forme d'un achalandage des commerces et de la rue qui les relie, ce qui se traduit par des occasions de socialisation. Notre étude confirme ainsi celle de Borst et al. (2008), qui identifiait la qualité de l'espace piéton (propreté, valeur paysagère) et l'animation de la rue comme caractéristiques environnementales ayant une influence sur la marche chez les personnes âgées. De manière plus générale, notre recherche confirme également la relation entre la possibilité de pratiquer des environnements favorables à la marche et la richesse de la vie sociale des personnes âgées au sein de leur quartier, mise en évidence par Richard et al. (2008).

Si l'on se fie à l'avis des participantes de notre étude, le confort et la sécurité sont des dimensions cruciales dans l'expérience que les personnes âgées ont de la rue commerçante. Elles s'expriment par la facilité avec laquelle on marche et sont déterminées par divers facteurs, dont la géométrie du trottoir, la forme et l'emplacement du mobilier urbain et, surtout, la qualité de la surface de circulation. Lorsque les conditions de déplacement ne sont pas optimales, on peut imaginer que les interactions avec d'autres usagers seront moins faciles : concentrées sur le trottoir et inquiètes devant la possibilité d'une chute, les personnes âgées

apparaissent donc vulnérables et, la rue commerçante inaccessible. Il nous semble ici important de souligner que, malgré ce que nous avons pu anticiper, les participantes de notre étude ne se sont pas exprimées au sujet des obstacles à la marche que les commerçants peuvent poser eux-mêmes sur le trottoir, comme les pancartes ou le mobilier des terrasses. Toutefois, nous ne pouvons pas conclure que ces éléments ne soient pas significatifs pour les personnes âgées. Rappelons que notre étude a un caractère exploratoire : si son approche qualitative permet de saisir le sens que les participantes donnent à leur environnement vécu à travers certaines dimensions, elle ne permet pas de mesurer l'importance qu'elles accordent à une liste exhaustive de variables. Dans la même veine, nous devons être prudents dans l'interprétation d'omissions dans le discours des participantes au sujet d'éléments du paysage urbain comme la signalisation. Notre méthode de cueillette de données confrontait les participantes à un espace avec lequel elles étaient familiarisées, pour une promenade en groupe. Nous pouvons facilement imaginer qu'un tel enjeu serait ressorti plus clairement dans le contexte d'une marche dans un environnement inconnu. Dans le même esprit, il est important de considérer que nos activités de cueillette de données ont eu lieu pendant la période estivale. Des études complémentaires réalisées en période hivernal et mettant en évidence l'impact des accumulations de neige sur la pratique des espaces publics chez les personnes âgées seraient nécessaires.

Notre étude a révélé néanmoins une réalité à laquelle nous ne nous attendions pas, soit l'appréhension avec laquelle les participantes attendaient l'éventuelle piétonisation de la rue commerçante. Pourtant, cette opération a pour objectif d'améliorer le confort et la sécurité des déplacements à pied par l'implantation d'une série de dispositifs d'apaisement de la circulation, comme ceux répertoriés dans une littérature de plus en plus abondante (cf. Vélo-Québec, 2009). En fait, les personnes âgées ayant participé à notre étude craignent une accessibilité moins aisée en transport en commun et en automobile (le taxi compris) à des destinations ponctuelles sur la Promenade

Masson, ce qui les forcerait à marcher d'avantage. Cette crainte s'explique mal dans le contexte où les participantes déclaraient effectuer la majorité de leurs déplacements quotidiens seules et à pied. De plus, nous pouvons imaginer que la qualité des aménagements piétons pourraient relativiser l'effet de distance, tel qu'évoqué précédemment. Une appréhension plus légitime concernerait cependant l'incertitude que le projet de piétonisation engendre au sujet des changements potentiels de l'offre commerciale de la rue. L'essor d'une offre commerciale renouvelée pourrait en effet comporter des avantages en termes de vitalité économique pour le secteur, mais aussi des problèmes à l'égard de l'offre commerciale pour une clientèle plus âgée.

De cette étude de cas, nous pouvons donc dégager plusieurs recommandations générales pour l'aménagement d'espaces publics, et en particulier de rues commerçantes, accueillants pour les piétons âgés. D'abord, nous ne saurions pas insister sur l'importance de la distance comme déterminant environnemental pour les piétons dont les capacités physiques et cognitives diminuent progressivement. Générer des distances de marche inférieures à celles identifiées conventionnellement comme seuils de tolérance s'avère être un défi auquel on ne peut pas répondre sans adopter des politiques fortes en matière de densification et de mixité d'usages. Évidemment, à la densité et à la diversité de fonctions s'ajoute un troisième facteur, soit le design (Cervero & Kockelman, 1997). La qualité de l'environnement piéton et l'existence de dispositifs favorables à la marche est en effet très importante. Pour les piétons âgés, un soin particulier doit être porté aux détails. La régularité des surfaces, le dégagement des couloirs de déplacement et la qualité du mobilier ne sont que quelques exemples de considérations incontournables. Enfin, l'implication des personnes âgées dans l'aménagement de leur milieu de vie apparaît aussi comme une piste prometteuse. Deux retombées positives peuvent être attendues d'une telle implication : d'une part, la conception de milieux sur la base de connaissances plus justes sur les réalités des piétons âgés; d'autre part, une meilleure compréhension auprès des



personnes âgées des enjeux liés au réaménagement des milieux urbains. À ces deux retombées, typiques des démarches participatives d'aménagement (Torres & Breux, 2010) s'ajoute une autre, soit celle d'interagir socialement avec la population vieillissante dans des démarches collaboratives de planification. Une telle participation ne se fait pas sans efforts, mais elle a toute sa pertinence, voire sa nécessité, dans le contexte social et démographique actuel.

Conclusion

Lieu fréquenté de manière quotidienne, la rue commerçante constitue un espace important pour les personnes âgées, autant en termes de socialisation que de distribution de biens et de services. La vitalité de la rue commerçante peut d'ailleurs être vue comme l'expression de la vitalité du quartier et comme facteur de qualité de vie. Or, pour les personnes âgées, et en particulier pour celles autonomes mais en perte graduelle des capacités physico-cognitives, l'aménagement de la rue commerçante peut s'avérer inadéquat et compromettre non seulement leur intégration sociale, mais aussi leur autonomie.

Sur la base d'une étude exploratoire menée à l'été 2010 auprès d'un groupe de personnes âgées qui fréquentaient la Promenade Masson, nous avons dégagé plusieurs caractéristiques spatiales déterminantes dans la pratique de la rue commerçante de quartier : la proximité, le mobilier, l'entretien, la familiarité et l'animation. Notre étude met ainsi de l'avant l'importance de la rue commerçante pour la population vieillissante et la nécessité de prendre en considération le point de vue de cette population dans l'aménagement de milieux qui se veulent accessibles et adaptés à tous les usagers. Dans un contexte de promotion des modes de transport actif et d'un vieillissement en autonomie, ces caractéristiques spatiales acquièrent beaucoup d'importance et méritent une attention particulière lors de l'aménagement de quartiers et de villes inclusifs.

Références

- APPARICIO, P., & SÉGUIN, A.-M. (2008). L'accessibilité aux services de proximité dans les espaces de pauvreté de l'île de Montréal. Dans M. Thériault et F. Des Rosiers (éds.) *Information géographique et dynamiques urbaines*. Paris : Hermès.
- ARIÈS, P. (1960). *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*. Paris : Plan.
- BACHELARD, G. (2004). *La poétique de l'espace*. 9e éd. Paris : Quadrige/PUF.
- BALFOUR, J. L., & KAPLAN, G. A. (2002). Neighborhood Environment and Loss of Physical Function in Older Adults : Evidence From the Alameda County Study. *American Journal of Epidemiology*, 155(6), 507-515.
- BONANOMI, L. (1998). Pour un urbanisme favorable aux personnes âgées. In *La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser*. France : Éditions de l'Aube.
- BIZZINI, L., & RAPIN, C.-H. (2007). L'âgisme. Une forme de discrimination qui porte préjudice aux personnes âgées et prépare le terrain de la négligence et de la violence. *Gérontologie et société*, 123, 263-278.
- BONNET, M. (2001). Les personnes âgées dans la société. Notes d'IÉNA (46), 1-104. Repéré le 13 juin 2010 à <http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapporti/texte.asp?Repertoire=01052309&ref=NS00511a>
- BOWLING, A., BARBER, J., MORRIS, R., & EBRAHIM, S. (2006). Do perceptions of neighbourhood environment influence health? Baseline findings from a British survey of aging. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 60, 476-483.
- BORST, H. C., MIEDEMA, H., VRIES, S. GRAHAM, J., & VAN DONGEN, J. (2008) Relationships between street characteristics and perceived attractiveness for walking reported by elderly people. *Journal of Environmental Psychology* 28, 353-361.
- BURTON, E., & MITCHELL, L. (2006). *Inclusive urban design : Streets for life*. Oxford : Architectural Press.
- BUTLER, R. N. (1969). Age-ism: Another form of bigotry. *The Gerontologist*, 9(4), 243-246.
- BRODY, J. (2005). *La rue*. France : Les Presses Universitaires du Mirail.
- CAPRON, G., & HASCHAR-NOÉ, N. (2007). Une approche processuelle de l'espace public urbain. In *L'espace public urbain : de l'objet au processus de construction*. France : Presses universitaires du Mirail.
- CARADEC, V. (2008). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement* (2^e édition). Paris : Armand Colin.
- CATELL, V., DINES, N., GESLER, W., & CURTIS, S. (2008). Mingling, observing, and lingering : Everyday public spaces and their implications for well-being and social relations. *Health and Place*, 14, 544-561.

- CERVERO, R., & KOCKELMAN, K. (1997). Travel Demand and the 3Ds : Density, Diversity, and Design. *Transportation Research D*, 2, 199-219.
- CHAUDET, B. (2010). La mobilité quotidienne des piétons âgés autour de leur domicile est-elle révélatrice d'espaces de qualité et de bien-être? Dans Granié, M-A. et Auberlet, J-M. (éds.) *Le piéton : Nouvelles connaissances, nouvelles pratiques et besoins de recherche*. Paris : Salon-de-Provence / Paris : Les collections de l'INRETS, 43-45.
- CLÉMENT S. (1994). La ville et la vieillesse : espace public, temporalité, mobilité. *Gérontologie et société*, 69, 150-159.
- CONSEIL DES AÎNÉS DU QUÉBEC. (2007). *La réalité des aînés québécois*. (3e édition). Québec : Les Publications du Québec.
- CONSEIL DES AÎNÉS DU QUÉBEC. (2010). *Avis sur l'âgisme envers les aînés : état de la situation*. Québec.
- DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE ET AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL. (2008). *Vieillir à Montréal : Un portrait des aînés*.
- DOZOIS, E. (2006). *Ageism : A review of the literature*. Calgary Health Region, Healthy Aging Committee.
- DREYER, P. (2008). Limiter les conséquences de la vieillesse et de la dépendance. Agir sur l'habitat et l'environnement. *Gérontologie et société*, 125, 167-184.
- DUBAR C. (2000). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles* (3^e édition). Paris : Armand Colin.
- DUBÉ, D. (2006). *Humaniser la vieillesse*. Québec : Éditions MultiMondes.
- ESPINASSE, M.-T. (1994). Vieillir en ville. *Gérontologie et société*, 69, 110-117.
- EWING, R., CLEMENTE, O., HANDY, S. L., BROWNSON, R. C., & WINSTON, E. (2005). *Identifying and measuring urban design qualities related to walkability—final report*. Princeton, NJ : Robert Wood Johnson Foundation.
- FLEURY, A. (2004). La rue : un objet géographique?. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 5, 33-43.
- FORCET, J.-Y., & BAZELLE, M.-L. (1999). *Sortir la personne âgée de son isolement. Le rôle de l'institution (re) socialisante* (Éditions Frison-Roche). Paris : Adicifor.
- GEHL, J. (1987). *Life between buildings : using public space*. New York : Agincourt, Van Nostrand Reinhold; MacMillan of Canada.
- GLADEL, C. (2010). La piétonnisation de Masson reportée au printemps prochain. *Rue Masson*. Repéré le 4 juin 2010 à <http://ruemasson.com/?p=1439>
- GONTHIER, R. (2000). Le concept de fragilité : pourquoi est-il essentiel?. *Revue de gériatrie*, 25, 135-138.
- HANDY, S., & MOKHTARIAN, P. (2005). Which comes first : the neighborhood or the walking? *ACCESS*, 15.
- HODGE, G. (2008). *The geography of aging : Preparing communities for the surge in seniors*. Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press.
- JACOBS, A. B. (1993). *Great Streets*. Cambridge, MA : MIT Press.
- JAMES, A., JENKS, C., & PROUT, A. (1998). *Theorizing childhood*. New York : Teachers College Press.
- KINO-QUÉBEC. (2002). *L'activité physique déterminant de la qualité de vie des personnes de 65 ans et plus. Avis du comité scientifique de Kino-Québec*. Québec. Repéré le 9 juin 2010 à <http://www.kino-quebec.qc.ca/publications/AvisScientifiqueAines.pdf>
- KINO-QUÉBEC. (2008). *L'activité physique et le poids corporel. Avis du comité scientifique de Kino-Québec*. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec.
- LALIVE D'ÉPINAY, C., & SPINI, D. (2007). Le grand âge : un domaine de recherche récent. *Gérontologie et société*, 123, 31-54.
- LORD, S., JOERIN, F., & THÉRIAULT, M. (2009). La mobilité quotidienne de banlieusards vieillissants et âgés : Déplacements, aspirations et significations de la mobilité. *Le Géographe Canadien*, 3, 357-375.
- MAYER, R., OUELLET, F., SAINT-JACQUES, M.-C., TURCOTTE, D., & COLLABORATEURS. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville (Québec) : Gaétan Morin.
- MERLIN, P., & CHOAY, F. (2005). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris : Presses universitaires de France.
- MIAUX, S. (2007). Les marqueurs de l'itinéraire au service d'une approche opérationnelle des déplacements. Dans Sénécal, G. (éd.) *Les indicateurs sociaux territoriaux*. (p. 167-185). Québec : Presses de l'Université Laval.
- NEUGARTEN, B. L. (1974). Age groups in American society and the rise of the young old. *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, 415(1), 187-198.
- OLIVERA, A., & ABELLAN, A. (1994). Les obstacles physiques de la cité : la brutalité de l'espace construit. *Gérontologie et société*, 69, 83-91.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. (2002). *Vieillir en restant actif : cadre d'orientation*. Repéré le 1^{er} novembre 2010 à http://whqlibdoc.who.int/hq/2002/WHO_NMH_NPH_02.8_fre.pdf
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. (2007). *Guide mondial des villes-amies des aînés*. Repéré le 15 novembre 2010 à http://www.conseil-des-aines.qc.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=160&Itemid=342
- OUELLET, M. (2006). Le smart growth et le nouvel urbanisme : synthèse de la littérature récente et regard sur la situation canadienne. *Cahiers de géographie du Québec*, 50(140), 175-193.
- PAQUOT, THIERRY. (2006). Pour une ville plein de rues... *Urbanisme* 346, 74.



PARKES, A., & KEARNS, A. (2006). The multi-dimensional neighbourhood and health. *Health and Place*, 12(1), 1-18.

PELOT, L. (2004). Une question d'âge. Les rapports entre les générations et le droit. *Le magazine Transition*, 34(3), 11-14.

PENCHANSKY R., & THOMAS, J. W. (1981). The Concept of Access : Definition and Relationship to Consumer Satisfaction. *Medical Care*, 19(2), 127-40.

RICHARD, L., GAUVIN, L., GOSSELIN, C., & LAFOREST, S. (2008) Staying connected : neighbourhood correlates of social participation among older adults living in an urban environment in Montreal, Quebec. *Health Promot. Int.* 24(1), 46-57.

SDC PROMENADE MASSON. (2010). Promenade Masson. Repéré le 30 septembre 2010 à <http://promenade.masson.com/index.asp?langue=fr>

SIMARD, C. (1980). Identité, vieillesse et société. *Santé mentale au Québec*, 5(2), 22-32.

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM) (2009). *Les Navettes Or : un service de quartier pour les aînés*. STM. Repéré le 20 novembre 2010 à <http://www.stm.info/bus/navetteor.htm>

TORRES, J., & BREUX, S. (2010). L'approche phénoménologique en urbanisme : la recherche d'une meilleure pratique, la pratique d'une meilleure recherche. *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, 5(2), 117-125.

VÉLO-QUÉBEC (2009). *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes. Guide technique*. Montréal : Vélo-Québec.

WOOLLEY, H. (2003). *Urban open spaces*. London : Spon Press.

YIN, ROBERT K. (2003). *Case study research. Design and methods*. 3e éd. Thousand Oaks/London/New Delhi : Sage Publications.